

## GRAND CONSEIL

## INSCRIPTIONS

Sont ouvertes, au secrétariat général du Grand Conseil, des inscriptions pour:

**E 1756** Election d'une ou d'un juge à la Cour de justice, en remplacement de Mme Renate Pfister-Liechi, élue juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er août 2010).

**1757** Election d'une ou d'un juge d'instruction, en remplacement de Mme Anne-Isabelle Jeandin Potenza, élue juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er septembre 2010).

**1758** Election d'une ou d'un substitut-e du procureur général, en remplacement de Mme Daniela Chiabudini, élue juge d'instruction (entrée en fonction: 1er septembre 2010).

**1759** Election d'une ou d'un juge au Tribunal de première instance (entrée en fonction: 1er octobre 2010).

**Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs; une attestation de l'office des poursuites et faillites;
- c) une copie du brevet d'avocat et un document attestant avoir exercé, outre le stage requis, une ou plusieurs activités professionnelles utiles à l'exercice de la charge, pendant 3 ans au minimum.

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat du Grand Conseil au plus tard **mercredi 9 juin 2010 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des **17 et 18 juin 2010**.

Le président  
du Grand Conseil:  
Guy METTAN.

## INSCRIPTIONS

Sont ouvertes, au secrétariat général du Grand Conseil, des inscriptions pour:

**E 1760** Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal cantonal des assurances sociales

représentant les salariés/assurés, en remplacement de Mme Maria Gomez, démissionnaire (entrée en fonction immédiate). Une formation spécifique est requise (cf. E 2 05.05).

**E 1761** Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal cantonal des assurances sociales représentant les salariés/assurés, en remplacement de Mme Nicole Bourquin, démissionnaire (entrée en fonction immédiate). Une formation spécifique est requise (cf. E 2 05.05).

**Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs; une attestation de l'office des poursuites et faillites;
- c) une copie du document attestant de la formation spécifique (voir E 2 05.05 au dos).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat du Grand Conseil au plus

tard **mercredi 9 juin 2010 à midi** (clôture de l'inscription). Cette élection figurera à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des **17 et 18 juin 2010**.

Le président  
du Grand Conseil:  
Guy METTAN.

## INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

**E 1762** Election d'une ou d'un juge assesseur à la commission cantonale de recours en matière administrative, spécialisé en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique pour statuer en matière de constructions (pris en dehors de l'administration), en remplacement de M. Nicolas Rufener, démissionnaire (entrée en fonction immédiate).

**Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) un certificat de bonne vie et mœurs; une attestation de l'office des poursuites et faillites;
- c) un document attestant d'une spécialisation en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique.

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat du Grand Conseil au plus tard **mercredi 9 juin 2010 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour des séances du Grand Conseil des **17 et 18 juin 2010**.

Le président  
du Grand Conseil:  
Guy METTAN.

## COMMUNIQUÉ

Le Grand Conseil, dans sa séance du 27 mai 2010, a adopté la loi 10639 comme contreprojet à l'initiative populaire 141 «Accueil continu des élèves».

Le président  
du Grand Conseil:  
Guy METTAN.

## SÉCURITÉ, POLICE ET ENVIRONNEMENT

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Le samedi 5 juin 2010, dès 8 h 30, il sera procédé à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN), 86-90, route de Veyrier, 1227 Carouge, à la vente aux enchères publiques au comptant (+ 10% d'échute du montant adjugé) de:

33 voitures de tourisme  
11 voitures de livraison  
1 minibus  
2 motocycles légers / motocycles  
2 motocycles (Volvo F-12 6X4 et Mercedes 1417 K0/32)  
1 balayeuse Ravo 5002  
1 cycle  
4 remorques  
1 roulotte de chantier Jodag  
1 tondeuse Bunton  
1 lot de 5 débroussailluses Komatsu  
1 lot de 5 souffluses Komatsu & Echo

par le ministère de Me Edouard Raymond, huissier judiciaire, 2, rue de la Fontaine, 1204 Genève. Les véhicules et le matériel divers seront visibles sur place le samedi 5 juin 2010 dès 7 h 30.

Les acquéreurs sont priés de se munir d'une pièce d'identité. Pour tous renseignements, s'adresser à la fourrière cantonale de l'OCAN, 94, route de Veyrier, de 7 h 30 à 16 h. Liste détaillée (sous réserve de modifications): [www.geneve.ch/ocan](http://www.geneve.ch/ocan)

**Conditions:** véhicules et matériel divers vendus, en l'état, sans aucune garantie. Paiement en espèces en francs suisses et au comptant dès l'adjudication.

(les euros, chèques et les cartes de crédit ne sont pas acceptés). Enlèvement le jour de la vente.

## SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

**Voitures de tourisme - livraisons - remorques:**

Chrysler Voyager 1A8 GYB 1547 Y 523 426 (F) 6983 ZA 74

Citroën ZX VF7 N2A 900 11A 90 375 (F) 9789 VD 74

Fiat Ulysse ZFA 220 000 12 089 527

Ford Mondeo Wagon WFO NXX GBB NRR 55 127

Mazda 323 JMZBF 138 200 155 939

Opel Astra WOL OTGF 35X2 188 718

Renault Clio VF1 B57 B0 508 174 612

**Motorcycles:** Malaguti CIAK 100 ZJM 510 00 051 005 919

Dans un délai de 30 jours à compter

de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

## Motorcycles:

Yamaha YO 50 VG 55 BR 00000 852 119

Yamaha 31K 009 012

**Voitures de tourisme - livraisons - remorques:**

BMW WBABE 510 XOJG 09 239 (F) 4476 YX 74

Fiat Bravo ZFA 182 00004 031 099

Opel Corsa VSX 0000 93K4 213 495

Peugeot 106 VF 31 AKFXT 51 656 301

Peugeot VF 37 AKFXT 32 805 525 (F) 223 ESG 92

Renault Clio VF1 S5 760 512 523 074 (F) 6802 W 93

Renault Clio VF 155 7K0 514 450 777 (F) 8675 ZA 44

Renault Clio VF1 BBO FCF 26 146 580 (F) 816 BRJ 38

Vw Golf VVV ZZZ 1 HZRW 259 837 (D) AK BY 208

et se trouvant actuellement en fourrière, sont sommés de se présenter à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation,

fourrière cantonale, 94, route de Veyrier, Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant de leur qualité de détenteur, pour prendre possession de leur bien après paiement des divers frais. Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

## JOURNÉE DE FORMATION CONTINUE

**Optimisation énergétique de bâtiments neufs et à rénover**

Cours et atelier pratique avec le logiciel EnerCAD.

Lundi 7 juin 2010 à l'Hepia, Genève, de 13 h 30 à 18 h.

**Objetifs:**

Utilisation du bilan thermique selon SIA 380/1 pour l'optimisation énergétique des bâtiments.

Le bilan comme outil de conception et d'accompagnement du projet dès les premières esquisses.

Mettre en pratique à l'aide d'exercices encadrés sur ordinateur, avec le logiciel EnerCAD (salle informatique).

**Public:**

Architectes, bureaux d'étude, toute personne intéressée par les questions relatives au bilan thermique des bâtiments.

**Organisation:**

Hepia (laboratoire énergie environnement et architecture) en partenariat avec le Service de l'Énergie - ScanE. [www.enercad.ch](http://www.enercad.ch)

**Informations et inscriptions:**

Délai d'inscription: lundi 31 mai (nombre maximum de participants: 15).

## OFFICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

## NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès de l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:

Breuil Michel, né le 16 octobre 1949; Terra Nostra SA, société; Genizton Française, née le 8 août 1925; Wyss Alain, né le 5 juillet 1974; Stucki, né le 1er février 1976; Huber Daniel, né le 17 septembre 1950; Espiniella Trencher Pablo, né le 21 octobre 1970; Ruchet Martial, né le 5 avril 1964; Kay Michael George, né le 24 juin 1955; Gui-

mares Simoes Clara, née le 26 mars 1982; Fitzpatrick Edward, né le 2 février 1967; Humbert Suzanne, née le 10 octobre 1942; Mermoud Nathalie, née le 5 janvier 1965; Vadasz Kristian, né le 7 avril 1979; Robert-Barillon dit Robert Olivier, né le 6 juillet 1958; Ginno SA, société; Travel Trade Communication SA, société; Dimarco Antonio, né le 17 septembre 1978; Loncle Forville Pierre-Marie, né le 5 mai 1980; Martin Jean-Luc, né le 16 août 1962; Heringa Sjoerd, né le 6 mai 1936.

Décision à retirer auprès du service technique.

Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE: PRÉPAREZ VOS VACANCES EN TOUTE QUIÉTUDE

Afin de vous éviter tout risque lié aux affluences traditionnelles du mois de juin et de vous faciliter l'obtention de vos nouveaux documents d'identité dans un minimum de temps, le service des passeports et de la nationalité vous invite à passer commande du nouveau passeport biométrique 10 dès début de mai selon la procédure suivante:

- par le biais d'internet sur le site de la confédération [www.passeport-suisse.ch](http://www.passeport-suisse.ch) ou celui du canton de Genève [www.ge.ch/passeports](http://www.ge.ch/passeports),
- par téléphone au service des passeports et de la nationalité, tél. 022 546 46 66,
- en vous présentant personnellement au centre de saisie, service des passeports et de la nationalité, 88, route de Chancy, 1213 Onex. Horaire 7 h 30 à 15 h 30.

Une fois la commande validée, il conviendra de fixer un rendez-vous en vue de la saisie des données biométriques (photo et prise de deux empreintes digitales).

En procédant par internet ou par téléphone, vous n'aurez à vous déplacer qu'une seule fois.

La fabrication des passeports à données biométriques a débuté le 1er mars 2010; le délai usuel de livraison du document est de 10 jours ouvrables.

Le nouveau passeport est valable dix ans pour les adultes et cinq ans pour les moins de 18 ans.

Il coûte 140 francs pour les adultes et 60 francs pour les moins de 18 ans.

L'offre combinée passeport et carte d'identité (qui n'est pas biométrique) coûte 148 francs pour les adultes et 68 francs pour les moins de 18 ans (tous ces prix s'entendent francs de port exclus). A NOTER qu'il n'est plus possible de passer commande des passeports 03 et 06.

Toutefois, ces deux modèles restent valables jusqu'à leur date d'échéance. Il n'y a donc pas nécessairement urgence à se procurer le passeport 10!

(Suite page suivante)

## SOMMAIRE

GRAND CONSEIL	2
DSPE	2-3
DF	3
DCI	3
DSE	4
DIM	4
DARES	5
COMMUNES	5
POUVOIR JUDICIAIRE	6
POURSUITES ET FAILLITES	7-8, 10
REGISTRE DU COMMERCE	10 à 13, 15-16
LÉGISLATION	11
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	12 à 16
REMISES DE COMMERCES	16

## MINERGIE® SWISSOLAR

Soirée d'information - 4<sup>ème</sup> édition remaniée !

## Rénovation, Énergie solaire : comment bien faire et quel financement ?

## Public cible :

Propriétaires d'immeubles et de villas, coopératives d'habitants, maîtres d'ouvrages, entreprises générales, investisseurs, gérants d'immeubles et toute personne intéressée par la construction.

## Programme :

- Aides financières pour la rénovation
- Certification Minergie pour la rénovation
- Quels sont les éléments à rénover ?
- Comment rénover ou isoler ?
- Comment choisir une nouvelle production de chaleur ?
- Solaire thermique et photovoltaïque
- Swissgrid et mesures promotionnelles de la Confédération

Entrée libre, inscription obligatoire.

## Date, lieu :

Le mardi 22 juin 2010 à l'aula de l'HEPIA

Rue de la Prairie 4, Genève de 17h15 à 19h30 - Apéritif

## Le Programme Bâtiments

Programme détaillé et inscription :  
sur [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch) (Événements)  
ou auprès de l'Agence MINERGIE® romandie  
[romandie@minergie.ch](mailto:romandie@minergie.ch)